

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2014-07-07 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 7ième jour du mois de juillet 2014 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Luc Bessette, Roger Tessier, Denis Laroche et François Parenteau

Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière est aussi présente.

**(14-07-150) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(14-07-151) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 2e jour du mois de juin 2014 soit accepté tel que rédigé.

**(14-07-152) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Luc Bessette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 16e jour du mois de juin 2014 soit accepté tel que rédigé.

**(14-07-153) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de juillet 2014 soient acceptés et payés.

<b>NO. BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>Montant</b>
Salaire employés municipaux	Salaire juin 2014	8 456.49\$
6877 Ferme des Rêves inc.	Remboursement de taxes	76.45\$
6878 Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux mois mars-avril-juin & luminaires mois de mai	3 529.98\$
6879 Visa Desjardins	Bouteilles d'eau & frais annuels 2014	74.50\$
6880 Petite caisse	Timbres et frais de poste	169.10\$
6881 Proulx Bertrand	#27838, 92550 Remboursement achat d'outils et boyau pour tracteur	149.00\$

6882	Catherine Yergeau	#2014Aménagement plate-Bande Hôtel de Ville	206.00\$
6883	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipaux juin 2014	392.33\$
6884	Buropro	#673244Achat de livres pour Bibliothèque	62.90\$
6885	Calclo Inc.	#3597Chlorure de calcium	11 002.19\$
6886	Carrières PCM Inc.	#10610Gravier pour travaux des ponceaux	812.12\$
6887	Demers Pelletier Inc.	Honoraires d'architecte dossier église	827.82\$
6888	Dominic Boisvert	#2014-14BGestion des Archives	943.78\$
6889	Drumco Énergie	#7298Entretien génératrice	333.42\$
6890	Eauvy M/N Inc.	#24062Installation du filtre à Sédiment à l'école	384.02\$
6891	Laboratoire Environex	#QC35211Analyses d'eau mois de mai 2014	149.47\$
6892	Excavation André Provencher Enr.	#612809,612810-AREchargement dans divers chemins	14 222.50\$
6893	Excavation Yergeau Enr.	#3703,3735,3736,3740,3741 3742,3743Nettoyage de fossés, Enlèvement de roches, changement de ponceaux, Enlèvement tourbe	12 636.42\$
6894	Fabrique Ste-Jeanne d'Arc	#73,79,82Ménage à l'église mois mars-avril-mai 2014	360.00\$
6895	Hydro-Québec	Électricité luminaires de rues Mois de juin 2014	420.13\$
6896	Armatures L'Idéal Inc.	#30744,30809Entretien sur Alternateur et démarreur du Tracteur	661.32\$
6897	L'industrielle Alliance	Assurance collective juillet	616.22\$
6898	Jean-Pierre Carpentier	#275770,275771Nivellement Chemins de gravier	2 674.87\$
6899	Julie Yergeau	Remboursement frais de Déplacement juin	77.40\$
6900	Location Yergeau Inc.	#018562Location d'une scie à béton	233.92\$
6901	Machinerie C & H inc.	#FC00021699Achat faucheuse à disques	11 210.06\$
6902	Marché O'Brien	#1056Quincaillerie diverse	29.21\$
6903	Marco Mini-Mécanique	#50876Souffleur	273.60\$
6904	Groupe Maska Inc.	#299280Refroidisseur pour Tracteur	65.33\$
6905	Mégaburo	#50-0936484,-0936485-0938540 Lecture photocopieur & papeterie	189.58\$
6906	MRC de Drummond	Révision mai 2014, charges en Inspection, mutations 2014, Versement quote part	7 169.22\$
6907	Municipalité de Wickham	#201420770Prélèvement Échantillons d'eau	149.92\$
6908	Poste Canada	#9543085424Médias poste Mois de juin	127.83\$
6909	RGMR Bas St-François	Versement quote part mois De juillet	4 000.00\$
6910	Rona	#311018-1,313035-1, 315597-1Cadenas & Quincaillerie	51.74\$
6911	Rona Régional Drummondville	#4714686Batterie d'urgence & lumières pour panneau	105.26\$

6912	La Coop des Montérégiennes	FC00099449Chlorure de calcium en flocon	124.10\$
6913	Le spécialiste du Ponceau	#4122,4140Ponceaux rues Laprade & Josée	1 561.12\$
6914	Telus	Cellulaires juin	66.57\$
6915	Médias Transcontinental	Avis public et appel d'offres	451.51\$
6916	Visa Desjardins	Essence pour camion & tracteur, Bouteilles d'eau, achat pour conseil	401.94\$
6917	Vitrierie Baril Inc.	#056995Réparation seuil de porte Hôtel de ville	163.84\$

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 355**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 355.

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Lina Lacharité à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant la réduction d'une marge de recul dans la zone H7.

**(14-07-154) ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 358 INTITULÉ: «RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF CONCERNANT LA RÉDUCTION D'UNE MARGE DE REcul DANS LA ZONE H7»**

CONSIDÉRANT que le conseil désire régulariser l'implantation d'une nouvelle résidence située à l'intersection de la rue Martel et de la route Ployart;

CONSIDÉRANT que la nouvelle résidence a été implantée à 0,95 mètres de l'emprise de la rue Martel;

CONSIDÉRANT que la rue Martel correspond à une rue locale peu achalandée;

CONSIDÉRANT que l'emprise de la rue Martel est de 18,29 mètres de large dépassant de plus de 3 mètres la largeur minimale requise pour une rue locale assurant par le fait même une distance acceptable entre la chaussée de ladite rue et la nouvelle résidence;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 358, intitulé: " Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant la réduction d'une marge de recul dans la zone H7", dont copie du second projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 358**

**Règlement modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif concernant la réduction d'une marge de recul dans la zone H7**

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Lefebvre a adopté les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, le 5 février 1990;

ATTENDU QUE le conseil désire régulariser l'implantation d'une nouvelle résidence située à l'intersection de la rue Martel et de la route Ployart;

ATTENDU QUE la nouvelle résidence a été implantée à 0,95 mètres de l'emprise de la rue Martel;

ATTENDU QUE la rue Martel correspond à une rue locale peu achalandée;

ATTENDU QUE l'emprise de la rue Martel est de 18,29 mètres de large dépassant de plus de 3 mètres la largeur minimale requise pour une rue locale assurant par le fait même une distance acceptable entre la chaussée de ladite rue et la nouvelle résidence;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné le 7 juillet 2014;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Lefebvre ordonne et statue savoir que les règlements de zonage no 137, de lotissement no 138 et administratif no 147, soient modifiés de la façon suivante:

1. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifiée comme suit :
  - Dans la zone H7, la marge avant est fixée à six (6) mètres. Cependant, la marge avant autre que celle de la façade avant d'un bâtiment principal peut être réduite à 0,95 mètres.
2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ par la résolution no \_\_\_\_\_.

---

Claude Bahl, maire

---

Julie Yergeau, dir.-gen.

**(14-07-155) DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ / SÉBASTIEN RICHARD & SANDRA LAHAIE**

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation de Monsieur Sébastien Richard et de Madame Sandra Lahaie pour l'utilisation à des fins non agricole du lot 782-P du Canton de Durham est conforme aux règlements municipaux;

CONSIDÉRANT que le terrain est compris dans la zone agro-forestière (AF4);

CONSIDÉRANT qu'il y a des terrains disponibles pour le projet visé par la présente demande, dans des espaces appropriés ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Lefebvre d'appuyer la demande de Monsieur Sébastien Richard & de Madame Sandra Lahaie concernant l'utilisation à des fins non agricole du lot 782-P du Canton de Durham;

Que ce projet est conforme à la réglementation de la Municipalité de Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(14-07-156) PAIEMENT DE FACTURES / VENTE POUR TAXES 2014**

CONSIDÉRANT que la municipalité a acheté 2 propriétés en vente pour taxes soit la propriété portant le matricule 49020-8960-66-2868 et la propriété portant le matricule 49020-8960-77-9047;

CONSIDÉRANT que le solde à payer pour chaque propriété est de cent vingt-cinq dollars et quatre-vingt-trois cents (125.83\$);

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'autoriser le paiement des factures à la MRC de Drummond au montant de 125.83\$ pour chaque propriété;

Qu'un nouveau poste budgétaire soit créé au budget 2014 soit « (03-310-15-000) TERRAINS VENTE POUR TAXES »;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de deux cent cinquante-deux dollars (252.\$) pris dans le poste budgétaire (03-310-05-000) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-15-000) :

(03-310-15-000) 252.\$ pris dans le poste budgétaire  
(03-310-05-000)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la MRC de Drummond des 2 factures au montant total de 251.66\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(14-07-157) DOCUMENTS DES ARCHIVES À DÉTRUIRE**

CONSIDÉRANT l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT l'article 199 du *Code municipal*, stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste de destruction des archives et la liste de destruction des documents numériques préparées par Dominic Boisvert, de HB archivistes, s.e.n.c. et datées du 2014-06-05 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents;

Que les listes des archives à détruire soient jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante en annexes « A » et « B ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-158) PAIEMENT DE FACTURES / DELOITTE**

CONSIDÉRANT la facture progressive numéro 3604076 de Deloitte pour la vérification des livres de la municipalité, la préparation et la rédaction des états financiers 2013 au montant de neuf cent soixante-cinq dollars et soixante-dix-neuf cents (965.79\$);

CONSIDÉRANT la facture numéro 3597018 de Deloitte pour des travaux spéciaux au montant de trois mille cent soixante et un dollars et quatre-vingt-une cents (3 161.81\$);

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'accepter les factures numéro 3604076 et numéro 3597018 de Deloitte;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de 953.\$ pris dans le poste budgétaire (02-120-00-412) et affecté dans le poste budgétaire (02-130-00-413) :

(02-130-00-413) 953.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-120-00-412)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les paiements de factures à Deloitte, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-413).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-159) PAIEMENTS DE FACTURES / TRAVAUX RUE LAPRADE**

CONSIDÉRANT que des travaux pour installer un ponceau sur la rue Laprade ont été faits suite à l'installation d'un nouveau ponceau au coin de la rue Laprade et du 9<sup>e</sup> rang pour assurer un meilleur égouttement;

CONSIDÉRANT la facture de *EXCAVATION YERGEAU ENR.* au montant de 1 368.20\$ pour les travaux d'excavation et la fourniture de matériel (pierre & sable);

CONSIDÉRANT la facture de *LE SPÉCIALISTE DU PONCEAU INC.* au montant de 708.39\$ pour la fourniture d'un ponceau;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter les factures de *EXCAVATION YERGEAU ENR.* et de *LE SPÉCIALISTE DU PONCEAU INC.*;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture de 1 368.20\$ à *EXCAVATION YERGEAU ENR.*, pris dans le poste budgétaire (02-320-00-649);

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture de 708.39\$ à *LE SPÉCIALISTE DU PONCEAU INC.*, pris dans le poste budgétaire (02-320-01-629).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-160) FQM / FORMATION POUR LES ÉLUS**

CONSIDÉRANT la formation Gestion financière municipale donnée par la FQM;

CONSIDÉRANT que Madame Rachel Laflamme, conseillère, désire suivre cette formation à Saint-Louis-de-Blandford le 13 septembre prochain;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL RÉSOLU d'autoriser Madame Rachel Laflamme, conseillère, à participer à la formation de la FQM;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de l'inscription à la FQM;

Qu'une somme de trois cent soixante-quinze dollars (375.\$) soit allouée pour les frais d'inscription, prise dans le poste budgétaire (02-110-00-454);

Qu'une somme de quatre-vingt-cinq dollars (85.\$) soit allouée pour les frais de déplacement, prise dans le poste budgétaire (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-161) ADMQ / COLLOQUE DE ZONE**

CONSIDÉRANT le colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu à Tingwick le 18 septembre prochain;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU d'autoriser Madame Julie Yergeau, directrice générale, à participer au colloque de zone de l'ADMQ;

Qu'une somme de cent dollars (100.\$) soit allouée pour les frais d'inscription, prise dans le poste budgétaire (02-130-00-454);

Qu'une somme de cinquante-cinq dollars (55.\$) soit allouée pour les frais de déplacement, prise dans le poste budgétaire (02-130-00-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(14-07-162) TRAVAUX DE RÉFECTION DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE**

Ouverture des soumissions vendredi le 4 juillet 2014 à 11:00 heures au bureau municipal, en présence de:

M. Claude Bahl, maire  
M. Roger Tessier, conseiller  
Mme Julie Yergeau, secrétaire-trésorière  
Mme Annie Bélair, Construction Benoit Moreau Inc.

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été fait;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue, soit de:

- Construction Benoit Moreau Inc.

CONSIDÉRANT que le prix (avec taxes) pour cette soumission est de:

- Construction Benoit Moreau Inc. 122 790.\$

CONSIDÉRANT que la soumission de "Construction Benoit Moreau Inc." est donc la plus basse soumission et en tous points conforme aux documents de soumission;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la soumission de "Construction Benoit Moreau Inc." soit acceptée au montant de cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix dollars (122 790.\$) incluant les taxes relativement aux travaux de réfection des sanitaires de l'école;

Qu'une somme de 17 000.\$ soit prise dans le surplus non-affecté de la Municipalité de Lefebvre et soit affectée au budget 2014 dans le poste budgétaire (03-310-09-000) afin de rencontrer les dépenses relatives à la réfection des sanitaires de l'école :

(03-310-09-000) 17 000.\$ pris dans le poste budgétaire  
Surplus non affecté (59-110-00-000)

Qu'un montant de 12 280.\$ soit autorisé pour les imprévus;

Qu'un montant total de 135 100.\$ soit autorisé pour les travaux, pris dans le poste budgétaire (03-310-09-000);

Que ce contrat soit donné aux conditions prévues dans les documents de soumission;



Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre à signer le contrat avec "Construction Benoit Moreau Inc."

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(13-07-163) TABLEAUX DE LIÈGE / ÉCOLE**

CONSIDÉRANT que la direction de l'école Sainte-Jeanne d'Arc demande à la municipalité d'installer des tableaux d'affichage en liège dans le corridor de l'école;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un don de la Société St-Jean-Baptiste section Durham-Lefebvre de deux cent onze dollars (211.\$) pour l'achat des tableaux;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'achat de 4 tableaux d'affichage en liège (24 pouces par 36 pouces) chez Mégaburo;

Qu'une somme de deux cent quatre-vingts dollars (280.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(13-07-164) CONCIERGE HÔTEL DE VILLE & CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que Madame Lorraine Lefebvre a donné sa démission comme concierge à l'Hôtel de Ville et au Centre Communautaire;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre embauche comme travailleur autonome Madame Line Thivierge pour l'entretien ménager de l'Hôtel de Ville et du Centre Communautaire;

Qu'un tarif de dix-sept dollars l'heure (17.\$/heure) soit versé à la concierge;

Que la période du contrat soit du 7 juillet 2014 au 31 décembre 2014;

Que les dépenses concernant l'entretien ménager de l'Hôtel de Ville et du Centre Communautaire soient autorisées et prises dans les postes budgétaires (02-190-00-522) et (02-701-20-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(14-07-165) ACHAT DE TIMBRES**

CONSIDÉRANT que la municipalité peut bénéficier d'un escompte de 5% si elle fait l'achat de trois cents timbres ou plus par commande;

CONSIDÉRANT que la liquidité de la petite caisse ne permet pas le paiement pour l'achat de 300 timbres;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la secrétaire-trésorière à faire l'achat de trois cents timbres à chaque commande pour l'année 2014;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les paiements à Poste Canada lors des commandes de timbres;

Qu'une somme de deux cent quatre-vingts dollars (280.\$) soit autorisée par transaction, prise dans le poste budgétaire (02-130-00-321).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-166) TOURNOI DE GOLF / MRC DE DRUMMOND**

CONSIDÉRANT le 21e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des p'tites boîtes à lunch de la Tablee populaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire un don pour cette activité;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre donne une aide financière pour l'activité du tournoi de golf de la MRC de Drummond au montant de cent dollars (100.\$);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la MRC de Drummond soit 100.\$, pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(14-07-167) TRANSFERTS DE COMPTES**

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget:

(02-150-00-417) 3 000.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-94-141)

(02-320-05-521) 7.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-320-04-521)

(02-702-31-670) 200.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-30-447).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**(14-07-168) CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite vendre son bâtiment situé au 193, 10<sup>e</sup> rang soit le centre communautaire ;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil de faire un appel d'offres pour la vente de l'immeuble du centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES**

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 4 juin 2014
- MRC de Drummond : Règlements MRC-750, MRC-751 et MRC-748
- RGMR Bas St-François : Procès-verbal du 26 mai 2014
- Ville de Drummondville : Entente intermunicipale relative à un équipement supralocal
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Herbe à poux
- Hydro-Québec : Installation d'un compteur nouvelle génération

**(14-07-169) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Denis Laroche à 21:10 heures.

Signé : \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière